

SERVICE DE TRANSPORT

1 COÛT DU SERVICE DE TRANSPORT 2012

1 Le tableau suivant présente les composantes du coût global de 2 645 M\$ au titre du
2 service de transport supporté par le Distributeur pour l'année 2012.

3 **TABLEAU 1**
4 **COMPOSANTES DU COÛT DU SERVICE DE TRANSPORT 2012 (EN M\$)**

Tarif de transport 2012 estimé à l'égard de la charge locale	2 702,4
Compte de frais reportés 2011	(47,8)
Ajustement relatif aux revenus de point à point 2010 du Transporteur	(1,2)
Ajustement relatif aux revenus de point à point 2011 du Transporteur	(8,4)
Coût du service de transport 2012	2 645,0

2 TARIF ANNUEL 2012 DE LA CHARGE LOCALE

5 Tel que demandé par la Régie dans la décision D-2007-12, le Distributeur projette son
6 coût de transport applicable au coût de service de l'année témoin selon sa meilleure
7 estimation. Celle-ci s'appuie sur la demande du Transporteur lequel, dans sa demande
8 tarifaire pour l'année 2012 déposée à la Régie le 01 août 2011¹, estime à 2 702,6 M\$
9 ses revenus du service de transport pour l'alimentation de la charge locale.

3 DISPOSITION DU COMPTE DE FRAIS REPORTÉS DE TRANSPORT 2011

10 Pour l'année 2011, le tarif reconnu pour la charge locale du Transporteur applicable à
11 compter du 1^{er} janvier 2011 s'établit à 2 644,6 M\$². Cependant, en conformité à la
12 décision D-2011-028 de la Régie, le Distributeur a pris en compte un tarif de
13 2 690,6 M\$³ pour la charge locale dans ses revenus requis de l'année témoin 2011 du
14 dossier tarifaire 2011-2012. Conséquemment, un montant de -46,0 M\$ correspondant à

¹ R-3777-2011, HQT-10, document 2. (L'écart de 0,2 M\$ avec le tarif de transport intégré au présent dossier est attribuable aux délais de préparation des dossiers tarifaires respectifs.)

² D-2011-039, page 114.

1 l'écart est versé au compte de frais reportés hors base pour l'année 2011⁴. À celui-ci
2 s'ajoutent des frais financiers de 1,8 M\$.

3 Le solde créditeur du compte au 31 décembre 2011 s'établissant à -47,8 M\$ est versé
4 dans les revenus requis de l'année 2012.

4 AJUSTEMENTS RELATIFS AUX REVENUS DE POINT À POINT DU TRANSPORTEUR

5 Le tableau 2 présente l'évolution du compte d'écarts relatifs aux revenus de point à point
6 de transport sur la période 2009-2011.

7 **TABLEAU 2**
8 **COMPTE D'ÉCARTS DE REVENUS DE POINT À POINT DE TRANSPORT (M\$)**

	Hors base de tarification						Impacts revenus requis
	Écart 2007	Écart 2008	Écart 2009	Écart 2010	Écart 2011	Total	M\$
Solde au 31 décembre 2009	(0,1)	0,0	0,0			(0,1)	(2,2)
Opérations en 2010							
Écart résiduel -part charge locale		(5,1)				(5,1)	
Intérêts sur l'écart résiduel 2008		(0,4)				(0,4)	
Ajustement à l'égard des écarts 2009 (4/8)			3,1			3,1	
Constatés dans les revenus requis	0,1	5,5	(3,1)			2,5	(2,5)
Solde au 31 décembre 2010	0,0	0,0	0,0			0,0	(2,5)
Opérations en 2011							
Écart résiduel -part charge locale			(19,9)			(19,9)	
Intérêts sur l'écart résiduel 2009			(1,6)			(1,6)	
Ajustement à l'égard des écarts 2010 (4/8)				(26,0)		(26,0)	
Constatés dans les revenus requis			21,5	26,0		47,5	(47,5)
Solde au 31 décembre 2011	0,0	0,0	0,0	0,0		0,0	(47,5)
Opérations en 2012							
Écart résiduel -part charge locale				(1,1)		(1,1)	
Intérêts sur l'écart résiduel 2010				(0,1)		(0,1)	
Intérêts à recevoir du Transporteur ¹					(1,8)	(1,8)	
Ajustement à l'égard des écarts 2011 (4/8)					(6,6)	(6,6)	
Constatés dans les revenus requis				1,2	8,4	9,6	(9,6)
Solde au 31 décembre 2012	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	(9,6)

9 (1) : Représentent les intérêts à recevoir sur le solde du compte d'écart du Transporteur au 31 décembre 2010.

³ D-2011-028, page 50.

⁴ HQD-8, document 7, section 9

4.1 Écarts relatifs à l'année 2010

1 En conformité à la décision D-2008-024⁵, le Distributeur porte au compte d'écarts de
2 revenus de point à point existant tout écart résiduel qui subsisterait au terme de l'année
3 témoin sur la base des données réelles. Le Transporteur présente ainsi un écart résiduel
4 de 1,3 M\$ à remettre à l'ensemble de ses clients, dont une part de 1,1 M\$ revient à la
5 charge locale. Additionné des intérêts de 0,1 M\$, applicables du 1^{er} janvier au
6 31 décembre 2011, l'ajustement inscrit au compte d'écarts totalise 1,2 M\$. Cet
7 ajustement est porté en réduction du coût du service de transport du Distributeur en
8 2012.

4.2 Écarts relatifs à l'année 2011

9 L'écart estimé par le Transporteur pour l'année 2011, incluant un ajustement de 0,1 M\$
10 pour le cavalier 2011⁶, s'établit à 7,5 M\$ dont une part de 6,6 M\$ est attribuée à la
11 charge locale du Distributeur et réduit le coût du service de transport 2012 du
12 Distributeur. Tout écart résiduel établi à partir des données réelles 2011 et incluant les
13 frais financiers y afférents pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012 sera porté
14 au compte d'écarts et intégré dans les revenus requis du Distributeur de 2013.

⁵ D-2008-024, page 18

⁶ R-3777-2010, HQT-10, document 2